

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FFB pour un OPCO de la construction

La FFB réaffirme sa volonté de voir l'OPCO de la construction redémarrer dans des conditions normales pour assurer les agréments et le financement des dossiers de formation au profit des artisans, des chefs d'entreprise ainsi que des salariés. La Fédération fera tout ce qui est de son ressort pour rechercher au plus vite une solution.

En effet, la FFB a toujours répondu présente quand il a fallu mettre en œuvre les multiples réformes dans les conditions définies par la loi. Avec les partenaires sociaux des branches du BTP et de la distribution, elle a contribué à obtenir les modalités de financement de la formation professionnelle conformément aux besoins des salariés du secteur. L'accord constitutif de l'OPCO de la construction a ainsi été signé par toutes les organisations patronales et salariales du bâtiment sauf une.

Cette organisation syndicale a décidé d'attaquer l'agrément de l'OPCO prononcé par l'Etat et obtenu son annulation. Pour la FFB, l'accord tel qu'il a été négocié convient. Il décline et garantit les valeurs de mutualisation que la FFB défend depuis toujours et qui ont toujours prévalu dans le secteur.

Olivier Salleron, président de la FFB, déclare « *La FFB avec les artisans et entrepreneurs du bâtiment, ont toujours investi dans le recrutement et la formation des jeunes et des adultes depuis plus de 115 ans. Il ne faut pas s'y tromper, la FFB est contre ce qui coupe le bâtiment en deux mais toujours pour ce qui rassemble et rend le bâtiment plus uni!* ».

Contact :

Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr - [@FFBBatiment](https://www.instagram.com/FFBBatiment)